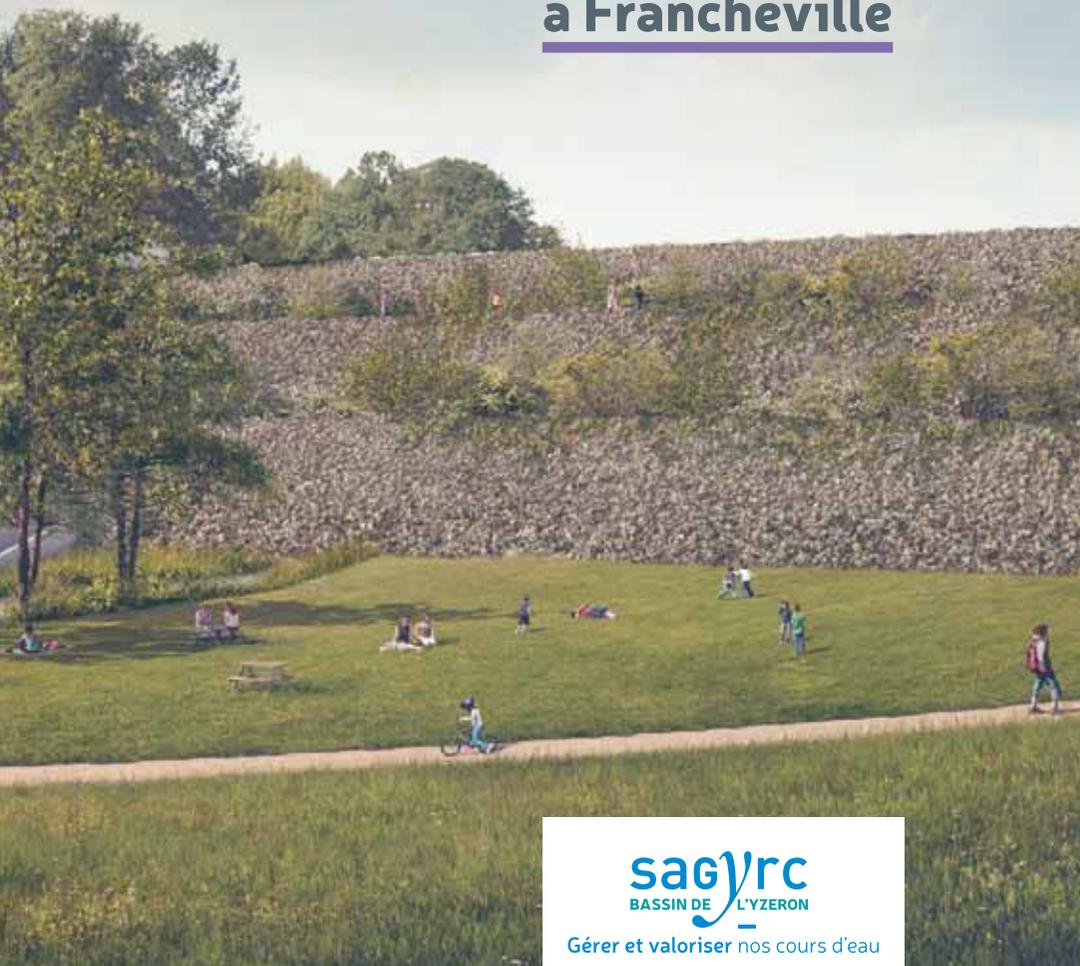


—
—
—

Se prémunir
des inondations
de l'Yzeron



Le projet de barrage situé à Francheville

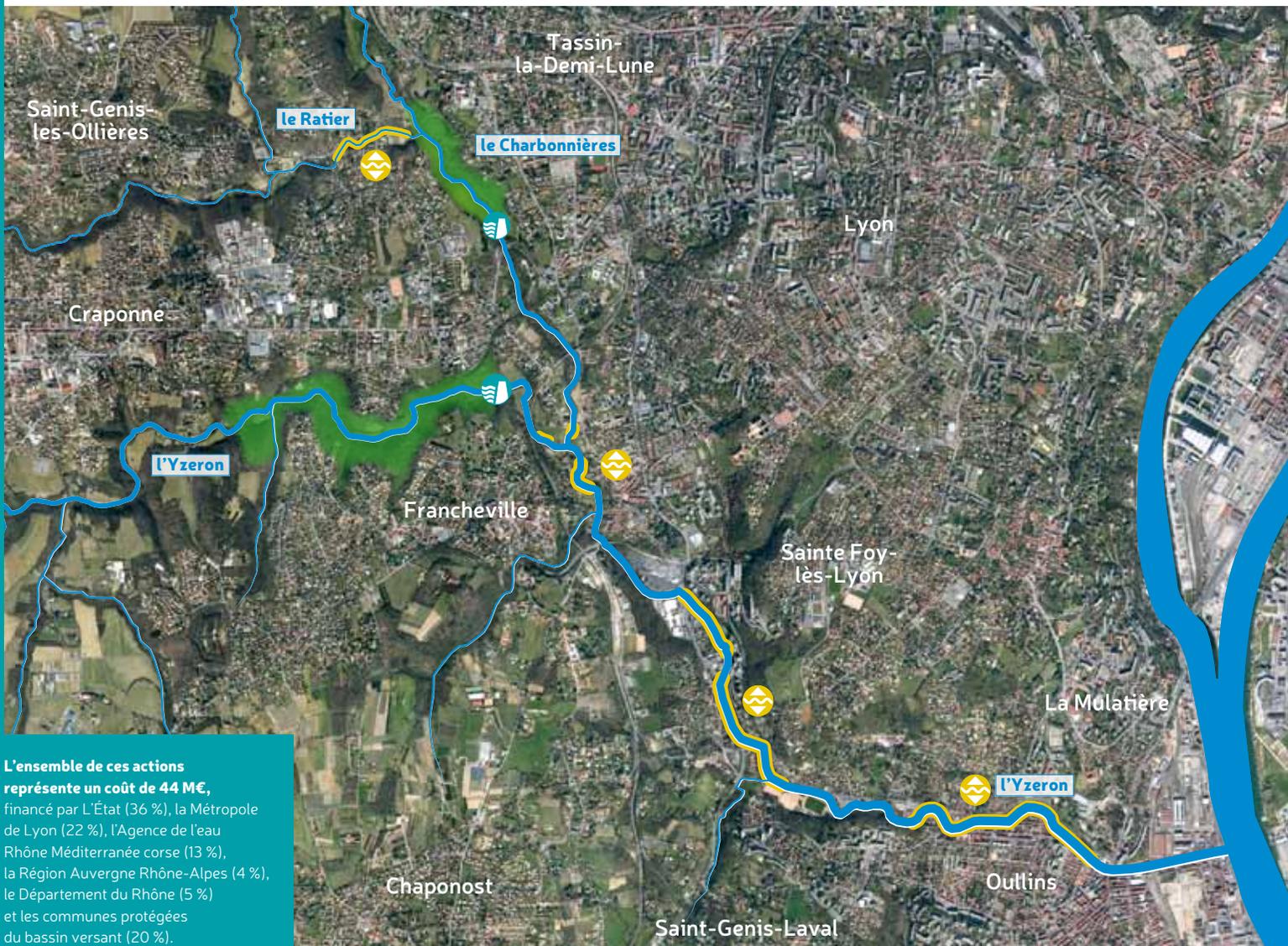


sagyrrc
BASSIN DE L'YZERON

Gérer et valoriser nos cours d'eau

Une stratégie globale, des actions complémentaires

Approuvé en 2002 par les 19 communes du bassin versant, la stratégie retenue pour se prémunir des inondations prévoit un ensemble d'actions dont certaines sont réalisées ou en cours de réalisation. Elle garantit la protection des riverains jusqu'à une crue de niveau centennal, c'est-à-dire une crue ayant un risque sur 100 de se produire chaque année.



L'ensemble de ces actions représente un coût de 44 M€, financé par L'État (36 %), la Métropole de Lyon (22 %), l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (13 %), la Région Auvergne Rhône-Alpes (4 %), le Département du Rhône (5 %) et les communes protégées du bassin versant (20 %).

AMÉNAGER

Élargir les cours d'eau au maximum pour écouler une crue comparable à celle de 2003 (niveau trentennal) pour l'Yzeron, et centennale pour le Ratier.

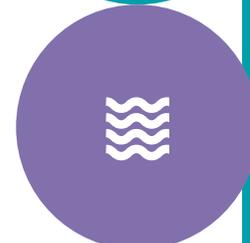
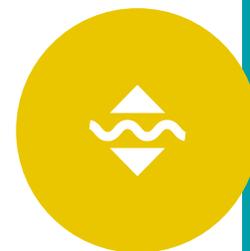
Réaliser deux barrages secs situés dans des vallons pour stocker momentanément les crues jusqu'à la crue centennale.

PRÉVENIR

Favoriser la rétention des eaux pluviales en amont : une dizaine de bassins de rétention ont d'ores et déjà été réalisés

Développer les systèmes d'alerte et maintenir la vigilance des riverains exposés au risque inondations.

Ne pas aggraver le risque et maintenir inconstructibles les secteurs exposés, même après réalisation des aménagements de protection.

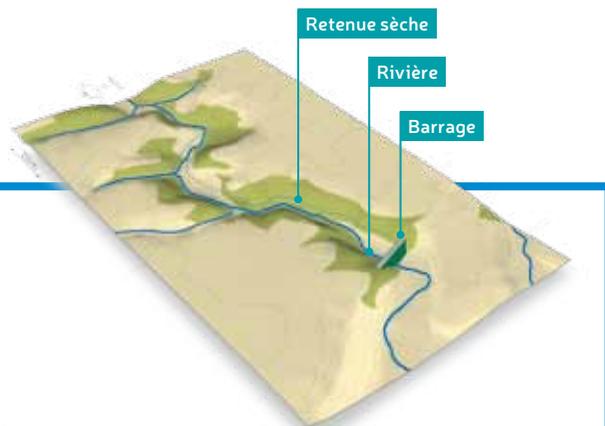
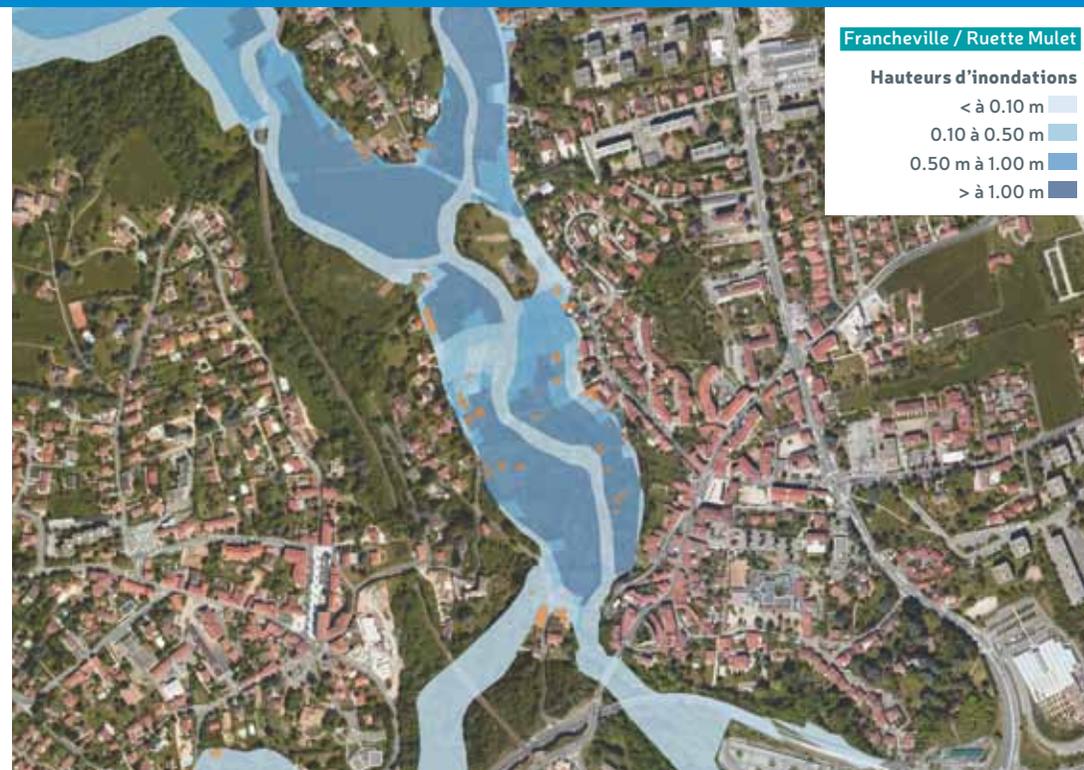


Des barrages secs, pourquoi?

Destinés à protéger 3700 personnes jusqu'à une crue de niveau centennal, les barrages permettent de stocker temporairement les crues en amont et de les restituer progressivement sans débordement en aval.

CRUE CENTENNALE : MAÎTRISER UN RISQUE CONNU

En cas de crue centennale, sans les barrages, l'élargissement des cours d'eau ne suffit pas et Francheville, ainsi que les communes plus en aval seraient fortement inondées, comme le montre la simulation ci-contre dans le quartier de Ruette Mulet.



En période normale, l'eau s'écoule au travers d'une galerie, le pertuis, qui traverse le barrage. Le vallon, aussi appelé retenue, reste sec.

UN BARRAGE SEC : COMMENT ÇA MARCHE ?



En période de crue, lorsque les débits entrants sont supérieurs à ce que peut écouler la galerie, l'eau est stockée momentanément dans la retenue.



Q100

Compte tenu des épisodes de crues récents et des dérèglements climatiques, la question n'est pas de savoir si la crue centennale arrivera mais quand elle se produira. Cette crue est aujourd'hui considérée comme une crue moyenne.

Le barrage situé à Francheville



COMMENT SERA-T-IL RÉALISÉ ?

Le choix est de prélever l'ensemble des matériaux nécessaires à la construction du barrage sur place :

- Une carrière créée sur le flanc du versant, en rive gauche, permettra d'extraire les enrochements.
- Des prélèvements de matériaux argileux seront effectués en aval du site du barrage, puis remplacés par les déblais nécessaires aux fondations de la digue. **La prairie sera reconstituée.**

L'intérêt est de concentrer le chantier dans un périmètre de 200 m autour du barrage et d'éviter les transports de matériaux. **90 % de la superficie du vallon n'est pas concernée par les travaux, ces espaces seront simplement entretenus.**

Toutes les dispositions seront prises pour limiter les nuisances du chantier pour les habitations riveraines.

OÙ EST-IL IMPLANTÉ ?

Le plus en aval possible du vallon de la Roussille à Francheville-le-Bas en limite de Bel-Air et Craponne, pour :

- disposer d'une capacité de stockage maximum,
- s'appuyer sur les versants rocheux.

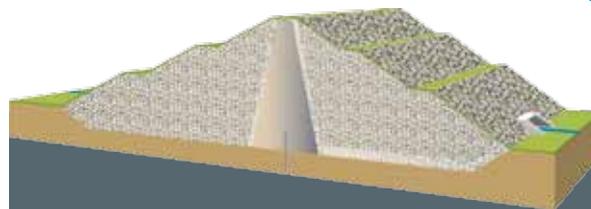
2 ans
DE TRAVAUX ENVIRON

6 à 8 mois
POUR EXTRAIRE
LES MATÉRIAUX

7%
DU VALLON DÉBOISÉ
POUR RÉALISER LES TRAVAUX,
SOIT ENVIRON 1000 ARBRES

COÛT DE RÉALISATION
9,1 M€ HT
PRINCIPALEMENT FINANCÉS PAR
OULLINS & SAINTE FOY-LÈS-LYON

QUELLES SONT SES CARACTÉRISTIQUES ?



LA DIGUE

Elle est réalisée en matériaux argileux (noyau) entourée de parements de revêtements en enrochements.

LE PERTUIS

Il permet l'écoulement des débits ordinaires et le contrôle des crues à travers le barrage. Il est conçu pour permettre le passage des poissons et de la petite faune à travers l'ouvrage.

L'ÉVACUATEUR DE CRUES

En cas de crue supérieure à la crue centennale, il permet au surplus d'eau de s'écouler sans mettre en péril la sécurité de l'ouvrage et toujours en réduisant le débit et le risque en aval.

LE BASSIN DE DISSIPATION

L'évacuateur de crues se prolonge par un bassin de dissipation rejoignant le lit de l'Yzeron, destiné à dissiper l'énergie de l'eau immédiatement à l'aval du barrage.



1
Hauteur au-dessus du terrain naturel
22,30 m

2
Largeur en crête de digue
6 m

3
Longueur en crête de digue (y compris l'évacuateur)
195 m

4
Largeur maximale à la base
79 m

Volume en remblai de la digue
190 000 m³
160 000 m³ d'enrochement
30 000 m³ de matériaux argileux

Un nouvel espace de loisirs-nature à imaginer ensemble!

Acquis en 2013 par le Sagyrc, le vallon de la Roussille peut maintenant devenir un site ouvert et aménagé pour le public. Les activités à envisager, l'intégration de l'ouvrage dans le paysage, les possibilités de développer la biodiversité sur ce site font l'objet de la concertation qui s'ouvre.

① **Des terrasses ou des rampes plantées** peuvent être créées sur le barrage et accueillir des cheminements permettant de relier Bel-Air et Francheville le Haut.

② **Les choix d'aménagements paysagers** (localisation des plantations, essences) sont liés aux activités qui seront accueillies sur le site; ils doivent aussi participer à une bonne insertion visuelle du barrage.

③ **Le bassin de dissipation** peut être aménagé en zone humide et accueillir une faune et une flore typiques de ces milieux.

④ **Une passerelle** permettant le franchissement de l'Yzeron est envisagée.

⑤ **Des aménagements du vallon** sont possibles, comme la création de sentiers, de parcours santé ou de découverte nature, d'espaces de pique-nique... Le front de taille de la carrière pourrait, quant à lui accueillir un site d'escalade ou des lieux d'accueil pour la faune (reptiles, chauves-souris, rapaces).



Les ateliers de l'Yzeron, on en parle!

Les 4 ateliers de l'Yzeron se déroulent d'avril à juin 2016.
Ils permettront d'enrichir le projet de vos attentes et remarques.
Inscrivez-vous sur le site internet www.riviere-yzeron.fr



Atelier 1

LE CADRAGE DES POSSIBLES

Samedi 30 avril à 9h

Visite du site
Le lieu de rendez-vous
sera précisé par mail.

Objectifs

- Envisager des possibilités de valorisation du site (pour qui, pour quoi y faire, comment y accéder, etc.) autour des pôles clefs (carrière / prairie / barrage / vallon boisé).
- Aborder la question des vues.
- Bâti un cahier des charges du projet de mise en valeur du site.



Atelier 2

LES ESQUISSES

**Mardi 17 mai
de 19h à 21h30**

Salle Vacheron
Avenue du Chater / Francheville

Objectifs

- Réagir aux premières esquisses d'aménagement et aux parti-pris d'insertion paysagère.
- Intégrer la dimension bio-diversité aux réflexions.

LE PRINCIPE DES ATELIERS

- Co-construire avec un groupe de 40 à 50 personnes maximum, s'engageant à participer aux 4 ateliers, afin de garantir un travail continu et progressif
- L'animation des ateliers est assurée par le paysagiste conseil mandaté par le Sagyrc et des intervenants extérieurs



Atelier 3

LA SYNTHÈSE

**Jeudi 9 juin
de 19h à 21h30**

Salle Vacheron
Avenue du Chater / Francheville

Objectifs

- Présenter le programme d'aménagement final de la retenue.
- Valider collectivement les orientations.
- Établir la liste des points de vigilance.



Atelier 4

LA PHASE DE CHANTIER

**Mardi 28 juin
de 19h à 21h30**

Salle Vacheron
Avenue du Chater / Francheville

Objectifs

- Débattre des modalités de déroulement prévisionnel des travaux.
- Définir les modalités d'information attendues.
- Découvrir des chantiers de nature comparable.

La concertation

sur les projets de barrages secs situés à Francheville
et à Tassin la Demi-Lune se déroule du 4 avril au 30 novembre 2016.

Vous pouvez

- **Participer aux ateliers** en vous inscrivant sur le site internet www.riviere-yzeron.fr
- **Consulter le Dossier de concertation**, sur le site internet ou dans votre mairie.

Formulez vos remarques

- Sur le registre de concertation mis à disposition dans votre mairie aux horaires d'ouverture habituels.
- Par courrier à l'adresse du Sagyrc ou courrier électronique à l'adresse ci-dessous.

Posez des questions et formuler des remarques directement sur le site internet.

Syndicat intercommunal du bassin de l'Yzeron
16, avenue Emile Evellier - BP 45
69290 Grézieu-la-Varenne
Tél : 04 37 22 11 55 – Fax : 04 37 22 11 54
Mail : contact@sagyrc.fr

www.riviere-yzeron.fr

sagyrc
BASSIN DE L'YZERON

Gérer et valoriser nos cours d'eau